



Plaquiste dans le btp - reçu 2ème avertissement de mon employeur

Par **nanael**, le **16/06/2008** à **13:45**

Bonjour, rnJe travail dans le Nord (59) dans une entreprise BTP en tant que plaquiste.rnMon employeur vient de m'envoyer ma deuxième lettre d'avertissement !rnSu celle-ci, il me reproche d'avoir quitté le chantier pendant le repas du midi durant tout le mois (cela m'est arrivé 2 fois dans le mois pour des raisons familiales !), il me signale que je n'aurai pas la prime panier pour tout le mois.rnIl me reproche de ne pas m'adapter à la vie d'entreprise..... tous les vendredis soirs, après les heures de travail, à 18h, ses employés sont "conviés" à un pot pendant lequel il donne sur papier le plan de travail pour la semaine à venir (je ne peux pas y assister, j'ai 3 enfants en bas âge 3 ans et jumeaux de 16 mois)...rnDe plus, auparavant, il m'avait menacé oralement qu'il y aurait des répercussions étant donné que j'ai refusé de mettre ma maison en vente dans l'entreprise de sa fille...rnJe ne sais pas quoi faire, dois-je lui répondre par recommandé et rétablir les faits énoncés, que faire ???rnMerci par avance !rnCordialement,rnAS